

Assemblée générale de l'A.C.A du vendredi 24 février 2017 au restaurant du Régional à Alle.

- C'est à 20:05 que le vice-président Frédy Métille ouvre l'assemblée générale par des salutations et des consignes. Il remplace le président Alain Lötscher hospitalisé pour une intervention chirurgicale.

2 scrutateurs sont désignés.

Un petit souper est organisé après l'assemblée et les personnes intéressées sont priées de se manifester (17). Une liste de présence est mise en circulation.

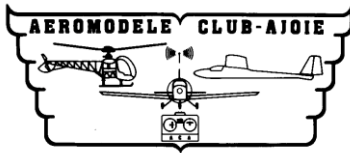
- **Ordre du jour :**
 - Ouverture de l'assemblée par le vice-président.
 - Admissions, démissions.
 - Rapport du président
 - Rapport du caissier et des vérificateurs des comptes.
 - Budget 2017
 - Bilan de l'AVR
 - Cotisations
 - Election du comité et des vérificateurs des comptes.
 - Bilan vols Indoor
 - Saison / Agenda 2017
 - Divers

L'ordre du jour est accepté par l'assemblée générale. 24 personnes sont présentes.

Quelques membres excusés

Alain Loetscher	Pierre Bermon
Gilles Salomon	Jules Lachat
Eric Comment	Ursan Salomon
Jean-Michel Crevoiserat	Lucas Bandelier
Alessandro Salsetti	Julien Michel
Quentin Christe	

- **Le protocole 2016 a été mis en ligne sur le site internet et ne sera pas lu, à moins que quelqu'un le souhaite. Pas de modification.**
-
- **Démission**
 - Alessandro Salsetti
- **Admissions**
 - Axel Miserez



• **Rapport du président Alain Lötscher (lu par le vice-président) :**

"J'espère que vous êtes en pleine forme et tout motivé pour cette nouvelle saison qui démarre, Pour moi Tout va très très bien.

Je suis aux anges, si je puis dire, mais j'ose espérer que les dames en blanc que je vois en ce moment, n'ont des anges que le caractère...

Pour en revenir à ce qui nous intéresse, ces derniers temps, il ne se passe plus 1 seul jour sans qu'on ne parle de drone.

Au moment où je vous écris, Il y a NCIS à la télé, et devinez de quoi ils parlent ?????..... De drones bien sûr (saison14, épisode 4, pour ceux qui veulent vérifier)

Je me suis pris à la réflexion sur notre hobby ces derniers temps et je vais diviser le message qui suit en 3 parties

- 1) **De Hier à aujourd'hui**, "mais qu'est-ce qui nous est tombé sur la tête ?"
- 2) **Aujourd'hui**, " a quoi il faut être attentif"
- 3) **D'aujourd'hui à Demain** "qu'est-ce qui nous attend, comment s'y préparer"

Pas de souci, je serai bref.

1)

Le temps où on volait tranquille nos engins en balsa est bien révolu. C'est vrai, à l'époque, nos engins de servaient à rien. Je veux dire par là qu'ils n'avaient aucun intérêt commercial (sauf pour les vendeurs) Nous étions seuls avec cette motivation de construire ou assembler un modèle, plus ou moins bien, et d'apprécier le vol de nos chères constructions.

Paradoxalement, ça n'effrayait personne que l'on puisse à l'époque, acheter et voler un modèle jusqu'à 30kg alimenté en «ni cd», Émission/réception sur 1 canal en 40mghz, ce même canal accessible à n'importe qui possédant une radio sur la même fréquence. Voire même une télécommande de portail de garage.

C'est bien clair, je crois que personne ne voudrait aujourd'hui, équiper même un simple trainer, avec le matériel de l'époque et voler en toute confiance. Combien de crash, « accus vides ». Accus qu'on avait mis charger toute la nuit sur « 50 » voir « 100 », et s'ils étaient tièdes, voir bien chaud, ç'est que tout était bien chargé pour la journée.

Mais non, à l'époque, personne ne s'en souciait, tout allait bien, et tout le monde vivait heureux.

2)

Alors qu'est-ce qui a bien pu se passer.

Des engins sans pilote équipés de caméras, c'est pas nouveau. Mais jusqu'il y a peu, ils étaient l'exclusivité de l'armée ou des douanes et tout le monde trouvait ça normal, voir rassurant.

Aujourd'hui ces engins se sont rendus indispensables dans la construction, les médias, la sécurité, la surveillance etc... Bref, ils ont un réel impact commercial. Et les premières dérives ont poussées le législateur à légiférer.

Mais ou classer ces magnifiques engins appelés drones, la section 7 bien évidemment.

Section 7 Aéronefs sans occupants, d'un poids allant jusqu'à 30 kg

En voulant prendre ses dispositions vis-à-vis de ces fameux drones, je ne sais pas si c'est exprès, mais le législateurs a, volontairement ou involontairement, englobé nos modèles réduits d'avions, planeurs et autres z'hélicos.

Pire, la plus part du temps, les drones ne sont simplement pas du tout inquiétés par ces dispositions. En effet, si d'un poids inférieur à 500gr, Ils ne sont pas assujettis à la section 7.

Bref, au regard de ces nouvelles dispositions, notre terrain se trouve pile poils dans une zone d'interdiction de vol selon art. 17. Donc interdiction de voler avec nos modèles réduits dès le 01.01.2017, sauf pour les drones de moins de 500 gr, bien entendu. Bravo Doris.....

Avec l'accord selon art.18 que nous avons reçu de l'aérodrome de Bressaucourt, tout est rentré dans l'ordre et nous pouvons reprendre nos activités au terrain. Avec la plus grande prudence, bien sûr.

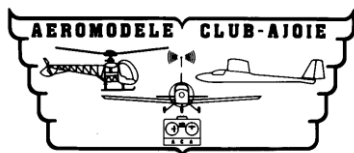
Je vous laisse jeter un œil sur l'art. 19 qui laisse la porte grande ouverte au canton pour nos activités.

Et vous rappeler l'art.20,mais ça vous connaissez.

3)

Je suis pas devin, mais il y a fort à parier que le « focus » va continuer à s'accroître sur nos activités et en particulier sur les drones, et l'effet « boomerang » sur nos modèles qui va avec.

Les terrains vont également continuer à subir la pression. Comme vous le savez, chaque année, il y a plus de terrains modélisme qui disparaissent que de nouveaux qui se créent. De là, par effet induit, une affluence de modélistes vers les terrains rescapés.



Assemblée générale ACA du 24 février 2017

Pour faire face aux turbulences de l'avenir, il est nécessaire d'avoir un comité proactif, qui puisse anticiper les vents contraires, et ce autour d'un club bien soudé.

Je sais c'est à peine un peu pompeux comme phrase, mais il est tard et j'ai plu que ça en stock.....

En parlant du comité, je voudrais relever le travail accompli par chacun et remercier les membres du comité pour leur engagement durant cette saison."

L'assemblée générale remercie le président pour son rapport par des applaudissements.

• **Rapport du caissier Pierre-Yves Erard :**

Comptes ACA 2016 :

	- En banque compte ACA	28420.50
	- Fortune (matériel / mobilier)	2250.00
	- En caisse	750.25
	- Stock de marchandise, nourritures	847.80
	- Capital au 31.12.2016	33068.55
	- Amortissements	1470.00
	- Bénéfice 2016	629.50

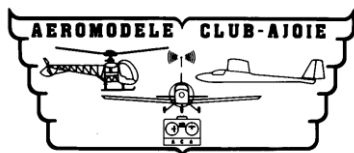
Comptes AVR :

- Dépenses (achat de marchandise, essence, divers ...)	1843.95
- Profits (cotisations, dons, divers)	<u>830.00</u>
- Perte de l'exercice 2016	1013.95

Pierre-Yves explique le pourquoi d'un tel déficit. Il provient en grand partie de l'achat d'un nouveau moteur pour un Bison 3000. Le caissier est remercié par des applaudissements pour son travail durant toutes ces années.

• **Rapport des vérificateurs des comptes :**

- Alex Lachat et Miserez félicitent et remercient Pierre-Yves Erard pour l'exactitude ainsi que la bonne tenue des comptes. Il demande à l'assemblée d'accepter ces derniers et de donner décharge au caissier, ce qui est fait par des applaudissements. Un grand merci à Pierrot pour le travail.



• **Budget 2017 :**

Objets	Produits	Charges	Total
Cotisations	3 250,00 CHF	0,00 CHF	3 250,00 CHF
Buvette	800,00 CHF	-100,00 CHF	700,00 CHF
Journées diverses	250,00 CHF	-200,00 CHF	50,00 CHF
Indoor	850,00 CHF	-800,00 CHF	50,00 CHF
Soirée fondue	2 200,00 CHF	-2 200,00 CHF	0,00 CHF
Terrain et cabane		-2 000,00 CHF	-2 000,00 CHF
Essence et tracteur		-450,00 CHF	-450,00 CHF
Loyer		-700,00 CHF	-700,00 CHF
Assurances		-680,00 CHF	-680,00 CHF
Divers		-600,00 CHF	-600,00 CHF
Amortissements		-600,00 CHF	-600,00 CHF
	7 350,00 CHF	-8 330,00 CHF	-980,00 CHF

L'assemblée générale accepte le budget 2017 à l'unanimité.

• **Bilan AVR par son président Pierre-Yves Erard :**

- Une année bénie des dieux avec deux extraordinaires sorties de club tout d'abord à la Banne d'Ordanche en Auvergne puis en Italie au Monte Catria. Des moments merveilleux, uniques qui ont permis aux pilotes de voler dans des conditions exceptionnelles. Chacun est rentré avec des souvenirs plein la tête.
- Que dire de plus ? La journée planeurs de printemps à Bure a un connu un succès correct vu la météo et un WE bien chargé pour certains participants habituels.
- L'escadrille des Bisons a été complétée par un nouveau bison 3000 tout beau, tout neuf construit en un temps record par » FreddyMetilleModellbau » avec un moteur DLE 110cc payé par l'AVR et par le Bison 2500 de votre serviteur.
- Donc en résumé, une section AVR qui vit bien et répond clairement aux besoins des planeuristes avec des remorqueurs en masse ... que du bonheur !

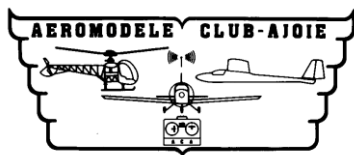
Un grand merci à Pierrot qui s'occupe de la gestion de l'AVR.

• **Cotisations :**

Les cotisations restent inchangées pour 2017 soit :

Catégorie	Cotisations 2017
Senior (plus de 18 ans)	80.-
Junior (jusqu'à 18 ans)	40.-

Un problème avec un no IBAN a été relevé. Le caissier fera un correctif par voie électronique.



• **Election du comité :**

- Frédy Métille et Serge Roueche démissionnent du comité. Le comité propose Mathieu Comment et Yann Bandelier pour les remplacer. L'assemblée ne propose pas d'autres membres pour repourvoir les postes en question. Mathieu Comment et Yann Bandelier sont élus par acclamations.

La nouvelle composition du comité est donc la suivante :

Président	Alain Lötscher	Membres	Flückiger Bertrand
Vice-président			Claude Berthold
Secrétaire	Christian Glaus		Yann Bandelier
Caissier	Erard Pierre-Yves		Mathieu Comment

L'assemblée accepte la nouvelle composition du comité à l'unanimité. Le vice-président sera désigné par le comité.

• **Election des vérificateurs des comptes :**

Vérificateurs des comptes (suppléant)	Fabien Miserez Olivier Vallat Maxime Flueckiger
---	---

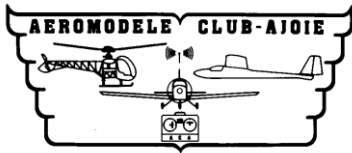
• **Bilan vols Indoor par Claude Berthold :**

- Claude relève les beaux moments de vol, les belles rigolades et la détente pendant les vols indoor.
- Il relève un léger déficit de la saison écoulée.
- Le responsable des vols indoor souhaite diminuer les cotisations de la prochaine saison de CHF 80.- à CHF 40.- afin que tous puissent bénéficier de l'avance en caisse du vol indoor.
- Claude ne connaît pas encore la disponibilité de la salle de la Place d'armes de Bure pour la prochaine saison.
- L'assemblée se prononce en faveur de la poursuite de l'activité indoor.

Un grand merci à Claude pour l'organisation et la disponibilité, à Pierrot pour les comptes.

• **Saison / Agenda 2017 :**

- Entretien du terrain le 29 avril 2017
- Journée planeurs le 21 mai 2017
- Jura Symposium Jet, 27 et 28 mai 2017 à Glovelier
- Sortie vol de pente 1 ou plusieurs samedis selon météo, resp Bertrand (dès juin)
- Rencontre interclubs jurassiens 20 août 2017 à Glovelier
- Championnat Suisse de voltige et porte ouverte à l'aérodrome de Bressaucourt, 21 au 27 août
- Mise en hivernage des installations 4 novembre 2017



Assemblée générale ACA du 24 février 2017

- Model-Expo, 4 - 5 nov. 2017 à Bassecourt
- Soirée fondue 25 novembre 2017

Quelques réflexions et suggestions au sujet de la soirée fondue 2017 sont faites par quelques membres.

• Divers

- Le sujet d'un nouveau logo est à nouveau abordé. Véritable serpent de mer.
- Frédy nous demande de penser à son remplacement au Cartel des sociétés de Alle.
- Mathieu Comment reprendra la gestion du site internet de l'ACA.
- Encore une fois un rappel concernant les sujets de discussion sur le site Whatsapp : UN PEU DE RETENUE. Ce groupe est prioritairement destiné aux thèmes aéronautiques.
- La prochaine expo ou manifestation organisée par le club se déroulera en 2020. Si la manifestation a lieu à Alle, il faut rester dans le Cartel.
- David Nicoulin propose de voler sur un plan d'eau avec des hydravions construits par les membres. C'est une excellente idée. David prendra contact avec le responsable du plan d'eau de Courtavon.

Pour terminer, quelques lignes écrites par le Président Alain Loetscher et lues par le secrétaire:

"Ce qui fait le caractère d'un club, c'est bien sûr vous, les membres et je voudrais au nom du comité vous remercier pour votre attitude à faire vivre ce club dans la bonne humeur. Même si parfois, les orages se font menaçant, c'est vite oublié et le beau temps revient rapidement. Je ne pense pas trahir un secret, mais j'aimerais avant de conclure remercier tout particulièrement 2 piliers, que dis-je, 2 dinosaures, 2 monstrososaures du comité. Il fallait bien leur inventer un mot.

Sans eux, pas de club, ils ont avec acharnement et une épuisable motivation défendu les intérêts du club pendant plus de 30 ans.

Ils restent et resteront, j'en suis convaincu, les ambassadeurs de l'A.C.A pour les années à venir.

Je ne vais pas trop en rajouter et mettre à mal leur modestie, mais une petite « standing ovation » et vos plus bruyants applaudissements s'imposent.

Merci Fred,

Merci Serge

Et à bientôt à vous tous au terrain."

Alain Lötscher

L'assemblée générale 2017 est levée à 21:15.

Alle, le 24 février 2017

Le secrétaire :

Christian Glaus